



Fournir la documentation qui a été distribuée lors de la téléconférence Webex du 24 janvier 2018.

**Tous les autres termes et conditions demeurent inchangés.**

## Appel de propositions : Création d'une plateforme de données sur les programmes relatifs au marché du travail

Direction de l'évaluation, Emploi et  
Développement social Canada

Séance d'information  
24 janvier 2018

*Les opinions exprimées dans cette présentation sont celles des évaluateurs de la Direction de l'évaluation et elles ne reflètent pas nécessairement celles d'EDSC ou du gouvernement fédéral.*



## Objectifs de la présentation

- Donner aux chercheurs du milieu universitaire un aperçu de la plateforme de données sur les programmes relatifs au marché du travail offerte par Emploi et Développement social Canada afin de faciliter les soumissions dans le cadre l'appel de propositions. **La plateforme complète comprenant les données et les métadonnées sera disponible en juin 2018.**
- Fournir aux chercheurs intéressés suffisamment d'information pour susciter des idées de recherches.
- Discuter du potentiel de la plateforme pour les recherches ou les évaluations dans le contexte des programmes du marché du travail.



## Contenu

### Aperçu

- Contexte
- Propositions
- Confidentialité

### Traitement des données

- Population
- Sources de données
- Architecture

### Modèle de données

- Entités
- Modèle
- Application



## Contexte

La plateforme de données sur les programmes relatifs au marché du travail est fondée sur les indicateurs de rendement à moyen terme.

- Réduire la dépendance aux enquêtes
- Améliorer l'efficacité et l'utilité
- Créer des groupes de comparaison fiables et solides
- Élaborer des indicateurs de rendement
- Mesurer les impacts nets.



## Nouvelle plateforme de données sur le Programme actif du marché du travail

- Élargir la portée des analyses pour inclure la Stratégie emploi jeunesse, la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones et les ententes sur le développement de la main-d'œuvre qui remplaceront les ententes sur le développement du marché du travail.
- Ajouter des concepts sous forme d'entités de données et pouvant être utilisés à plus grande échelle par les chercheurs internes, les analystes des politiques, et éventuellement les chercheurs externes et les universitaires.
- La structure finale de la plateforme de données sera fondée sur un modèle de données relationnelles souple afin que les données puissent être couplées à l'aide de différents identifiants pour créer des fichiers analytiques spécifiques afin de répondre aux questions de recherche pertinentes. **La plateforme n'est PAS un fichier couplé.**
- Fournir des évidences supplémentaires à l'appui du Rapport de contrôle et d'évaluation de l'assurance-emploi de la Commission de l'assurance-emploi.
- Servir de base à la politique du marché du travail des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ainsi qu'à l'élaboration et à l'évaluation de leurs programmes pertinents dans le contexte de la nouvelle Politique sur les résultats.



## Exigences

- Les propositions doivent comprendre de nouvelles recherches effectuées au moyen plateforme de données sur des mesures actives du marché du travail.
- Les propositions doivent avoir une portée nationale (aucune dimension provinciale ou territoriale).
- Toutes les propositions et tous les documents seront examinés.



## Dates importantes

- 22 décembre            Envoi de la demande de propositions.
- 24 janvier            Séance d'information pour présenter la nouvelle base de données.
- 29 mars                Date limite pour remettre les propositions.
- 30 avril                Les chercheurs sont informés de la décision et reçoivent les commentaires découlant des examens.
- 30 juin                Les données sont diffusées aux soumissionnaires retenus.
- Fin juillet             Séance d'information sur l'utilisation de la base de données.





## Confidentialité

- La protection des renseignements personnels est une priorité pour Emploi et Développement social Canada.
- Régie par la *Loi sur le ministère de l'Emploi et Développement social Canada*, la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et les autres lois applicables.
- L'identificateur personnel unique est masqué.
- L'accès est limité aux chercheurs approuvés et se fait par l'entremise de l'infrastructure d'Emploi et Développement social Canada.
- Des processus rigoureux sont en place en cas de violation.
- Seules les données agrégées seront présentées.



## Population

La plateforme de données sur les programmes relatifs au marché du travail comprend tous les participants aux programmes du marché du travail d'EDSC depuis 1996 et un échantillon \* de non-participants admissibles à participer à titre de clients réguliers de l'assurance-emploi, mais ne l'ont jamais fait. Cela inclut, par exemple, les groupes suivants:

- Tous les prestataires d'assurance-emploi \*\* qui ont participé à un programme actif du marché du travail d'EDSC depuis 1996 et un échantillon de ceux qui ne l'ont jamais fait.
- Les jeunes qui sont admissibles à participer aux programmes du marché du travail.
- Les Autochtones admissibles aux programmes du marché du travail.

*\* 20 to 100% dépendamment de la juridiction*

*\*\* Information sur l'assurance-emploi 1990*



## Unités d'observations

- En tant qu'individus dans la plateforme de données.
- Interventions attribuées à des individus dans la plateforme de données.
- Participation au programme - Plan d'Action Équivalent.
- Participation au programme - Plan d'Action Administrative.
- Prestataires d'assurance-emploi.

## Indicateurs de Performances

- Revenu d'emploi / travail indépendant.
- Incidence de l'emploi.
- Semaines et montant des prestations d'assurance-emploi payées.
- Montant des prestations d'aide sociale.
- Dépendance au soutien du revenu.
- Temps de retour à l'emploi.
- Taux d'épuisement de bénéfice .



## Sources de données brutes

### 1. Données sur les mesures actives du marché du travail d'Emploi et Développement social

- Évaluation des prestations d'emploi et des mesures de soutien établies dans le cadre des ententes sur le développement du marché du travail : 1996 à 2016
- Stratégie emploi jeunesse : 2003 à 2016
- Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones et Fonds pour les compétences et les partenariats : 2010 à 2016
- Ententes sur le développement des ressources humaines autochtones : 1996 à 2010

### 2. Données administratives sur l'assurance-emploi d'Emploi et Développement social

- Assurance-emploi : 1990 à 2017
- Relevé d'emploi : 1996 à 2017

### 3. Autres données administratives

- Impôt sur le revenu (T1) : 1996 à 2015
- Impôt sur le revenu (T4S) : 1996 à 2015
- Prestation fiscale canadienne pour enfants : 2006 à 2015

*Détails à l'annexe B*



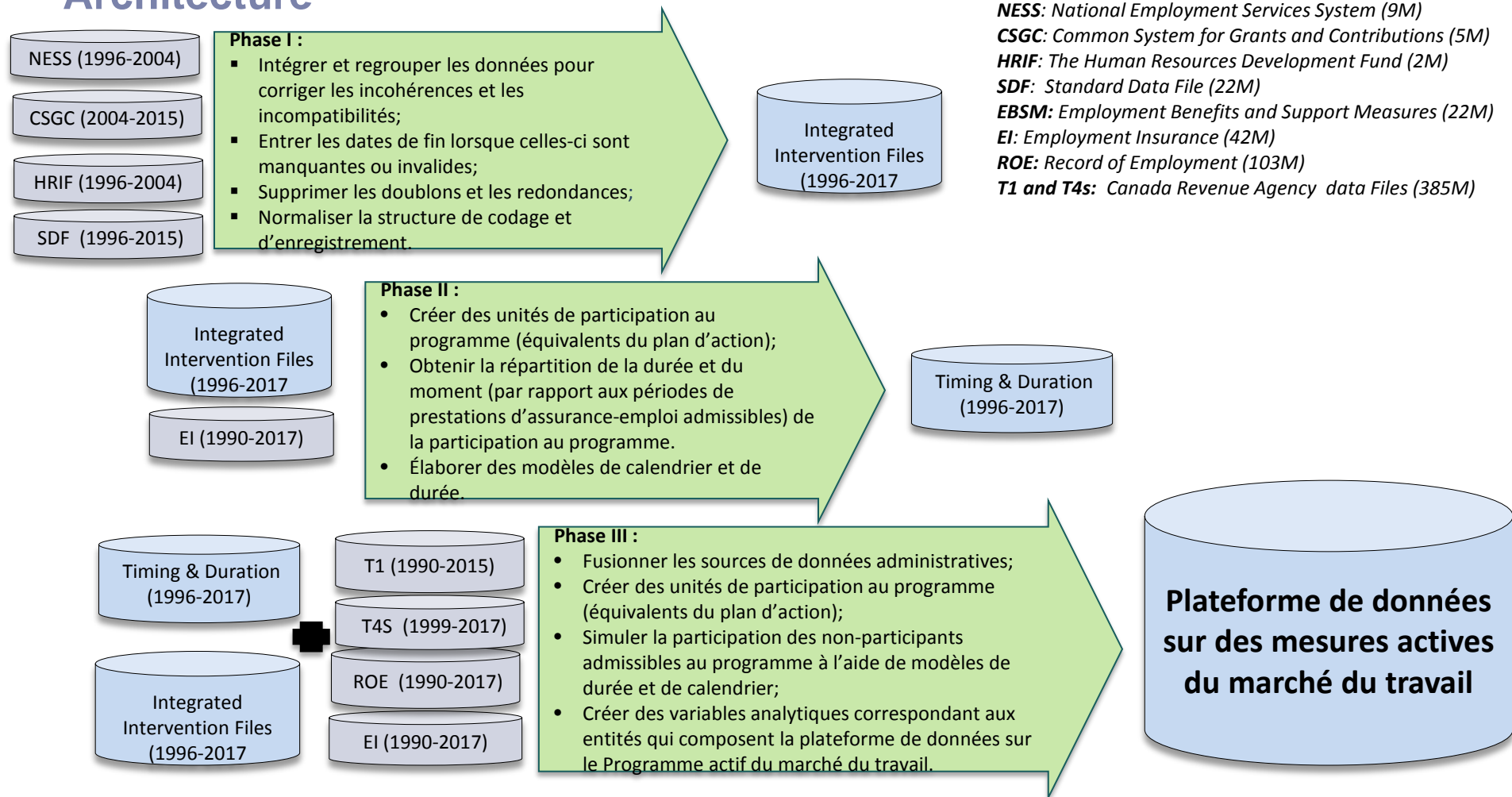
## Échantillon

Prestataires d'assurance-emploi de 1990 à 2017 :

- 100 % des prestataires d'assurance-emploi qui ont participé aux programmes du marché du travail partout au Canada de 1996 à 2017.
- 20 à 100 % des prestataires d'assurance-emploi qui n'ont pas participé aux programmes du marché du travail de 1990 à 2017:
  - 20 % des prestataires des provinces suivantes : Québec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique
  - 50 % des prestataires des provinces suivantes : Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick
  - 100 % des prestataires des provinces suivantes : Île-du-Prince-Édouard, Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut.



## Architecture



## Entités de données\*

- 1 # Entité individuelle: Comprend tous les participants au Programme du marché du travail et un échantillon de personnes admissibles à participer à titre de «demandeurs actifs d'assurance-emploi», mais qui n'ont jamais participé à la période d'observation et qui présentent leurs caractéristiques fixes.
- 2 # Entité de données intégrée du Programme du marché du travail: Contient des interventions des mesures actives du marché du travail.
- 3 # Entité des réclamations et des prestations d'assurance-emploi: Contient des renseignements sommaires sur les demandes d'assurance-emploi établies par des particuliers dans la base de données.
- 4 # Entité de données de participation: Contient des informations sur les unités de participation, les plans d'action équivalents définis comme des ensembles d'une ou de plusieurs interventions coordonnées entreprises par des individus.
- 5 # Entité du groupe de comparaison: Contient des unités de participation hypothétiques simulées pour des non-participants admissibles au programme sous divers scénarios de type d'intervention à divers moments (intervalles de sélection) pendant la période d'observation.

\* *Détaillées dans l'annexe C*



## Entités de données\* (suite)

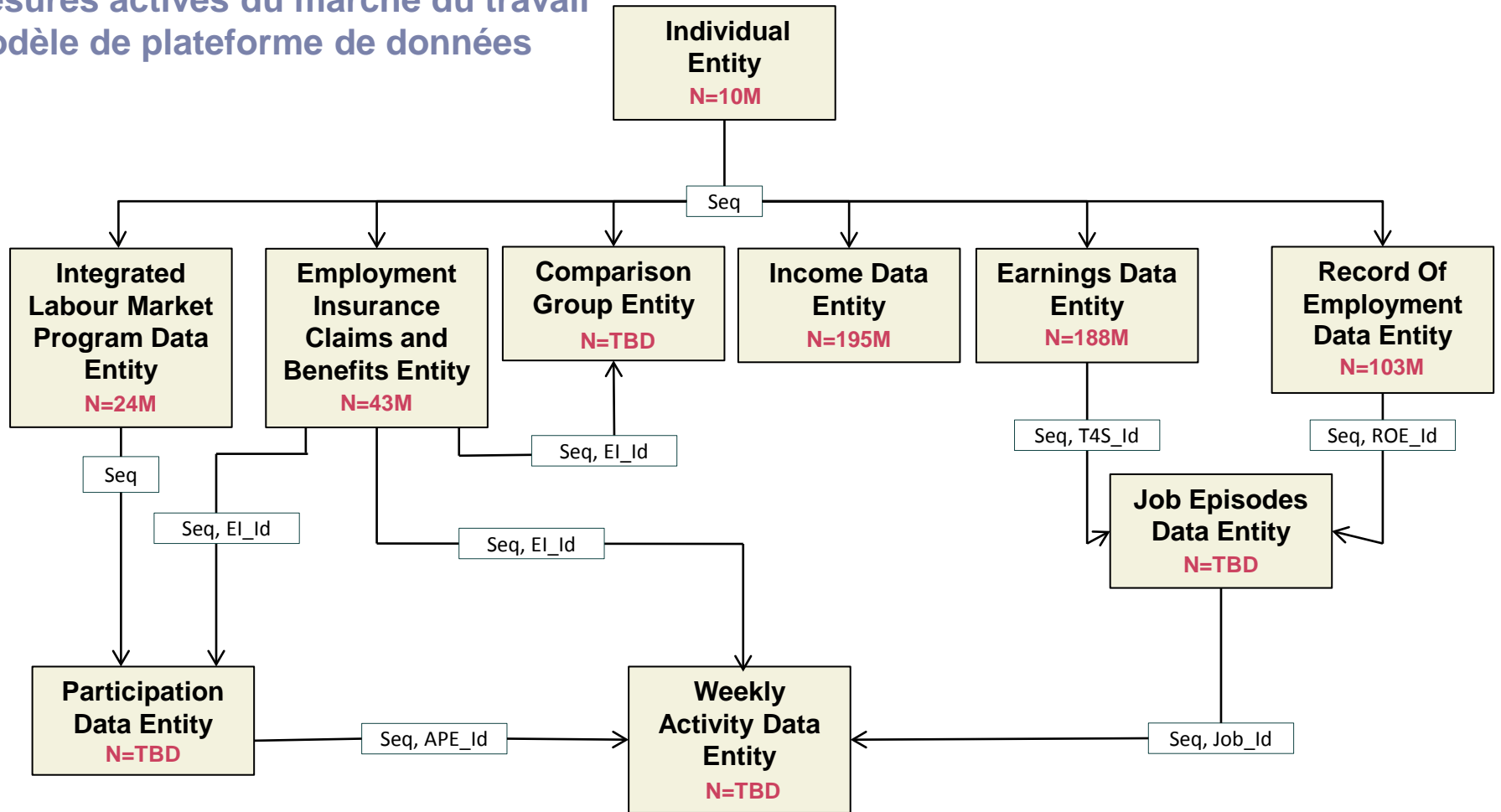
- 6 # Entité de données sur le revenu: Contient des données sur les sources annuelles de revenu, les taxes et certaines caractéristiques démographiques pour les personnes figurant dans la base de données.
- 7 # Entité de données sur les salaires: Contient des renseignements sur les salaires et les cotisations à l'égard de l'emploi sur une base annuelle avec certains employeurs.
- 8 # Les relevés d'emploi: Contient des informations fournies à des individus par des employeurs spécifiques lors de la cessation d'emploi, y compris la première et la dernière date de travail, les salaires assurés, les semaines assurées et la raison de la séparation.
- 9 # Entité des données sur les épisodes d'emploi: Contient des renseignements sur les périodes d'emploi des particuliers auprès d'employeurs précis sur une base annuelle, obtenus en reliant les enregistrements des entités Relevé d'emploi et Données sur les salaires.
- 10 # Entité de l'activité hebdomadaire: Contient des renseignements hebdomadaires sur l'emploi des personnes, l'assurance-emploi, l'admissibilité au programme d'emploi actif et les activités de participation dans les mesures actives du marché du travail.

*\* Détaillées dans l'annexe C*





Mesures actives du marché du travail  
modèle de plateforme de données



TBD: To Be Determined



## Application: Évaluation d'impact net

- Plan d'action Équivalent
- Plusieurs périodes de référence ont été étudiées.
- Méthodologie non-expérimentale a été appliquée.
- Études de cas (voir à l'annexe A):
  - Estimer l'impact des mesures actives du marché du travail en utilisant des données administratives et des méthodes d'appariement.
  - Estimer les effets liés au moment de la participation aux services d'aide à l'emploi en utilisant de riches données administratives.
  - Analyse coûts-avantages des prestations d'emploi et mesures de soutien.

## Les questions méthodologiques à explorer

- Unités d'analyse
- Séquence, ordre et interventions multiples
- Effet d'hétérogénéité
- Durée ou intensité de l'intervention
- Analyse longitudinale
- Discontinuité par la régression
- Variables instrumentales
- Analyse prédictive (apprentissage automatique)
- Explorer les programmes des Autochtones et les jeunes



## Prochaines étapes

- Achever le modèle de données pour faciliter la compréhension des éléments de données par les chercheurs en mars 2018.
- Mettre à l'essai l'infrastructure d'Emploi et Développement social Canada à utiliser pour accéder à la base de données en de mai 2018.
- Publier la plateforme de données complète en juin 2018.
- Publier le dictionnaire de données complet (métadonnées) en juin 2018.



## Annexe A : Références

- 1. Revue canadienne d'évaluation de programme, volume 32, automne 2017. **Making Évaluation More Responsive to Politiques Needs: The Case of the Labour Market Development Agreements.** Extrait de <https://evaluationcanada.ca/canadian-journal-program-evaluation/volume-32-2017/fall> (version anglaise); <https://evaluationcanada.ca/fr/canadian-journal-program-evaluation/volume-32-2017/fall> (version française).
- 2. Symposium de 2016 de Statistique Canada, Croissance de l'information statistique : défis et bénéfices. **Étude de cas sur l'utilisation de données administratives pour appuyer l'élaboration de politiques.** Extrait de <http://www.statcan.gc.ca/fra/conferences/symposium2016/programme/14714-fra.pdf>.
- 3. Symposium de 2016 de Statistique Canada, Croissance de l'information statistique : défis et bénéfices. **Estimation de l'incidence des mesures actives d'aide à l'emploi au moyen de données administratives et de méthodes d'appariement.** Extrait de <http://www.statcan.gc.ca/fra/conferences/symposium2016/programme/14740-fra.pdf>.
- 4. Symposium de 2016 de Statistique Canada, Croissance de l'information statistique : défis et bénéfices. **Estimation des effets associés au moment de la participation aux services d'aide à l'emploi au moyen de données administratives riches.** Extrait de <http://www.statcan.gc.ca/fra/conferences/symposium2016/programme/14718-fra.pdf>.
- 5. Emploi et Développement social Canada (2016). **Analyse coûts-avantages des prestations d'emploi et des mesures de soutien (rapport interne).** Présenté à la conférence annuelle de la Société canadienne de science économique à Ottawa en mai 2017.



## Annexe A : Références (suite)

- 6. Emploi et Développement social Canada (2016). **Rapport de contrôle et d'évaluation de l'assurance-emploi de 2013-2014. Impacts différentiels pour les participants aux prestations d'emploi et mesures de soutien de 2002-2005 et 2007-2008 au niveau national, selon l'âge et le sexe.** Section III (<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/assurance-emploi/ae-liste/rapports/controle2016/chapitre3.html>).
- 7. Emploi et Développement social Canada (EDSC) (2015). **Rapport de contrôle et d'évaluation de l'assurance-emploi de 2014-2015. Évaluation nationale des prestations d'emploi et mesures de soutien : impacts différentiels pour prestataires de l'assurance-emploi faisant partie de la catégorie « travailleurs de longue date » et analyse coûts-avantages des prestations d'emploi et mesures de soutien.** Section III (<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/assurance-emploi/ae-liste/rapports/controle2015/chapitre3.html>).
- 8. Emploi et Développement social Canada (EDSC) (2014). **Rapport de contrôle et d'évaluation de l'assurance-emploi de 2013-2014. Impacts différentiels sur une période de trois ans après la participation au programme pour les prestataires actifs et les anciens prestataires de l'assurance-emploi qui ont bénéficié des prestations d'emploi et des mesures de soutien en 2007-2008.** Section III (<http://www.esdc.gc.ca/en/reports/ei/monitoring2014/chapter3.page#h2.30>).
- 9. Emploi et Développement social Canada (EDSC) (2013). **Rapport de contrôle et d'évaluation de l'assurance-emploi de 2012-2013. Impacts différentiels sur une période de cinq ans après la participation au programme pour les prestataires actifs et les anciens prestataires de l'assurance-emploi qui ont bénéficié des prestations d'emploi et des mesures de soutien entre 2002 et 2005.** Section III (<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/assurance-emploi/ae-liste/rapports/controle2013/chapitre3.html>).



## Annexe B : Sources de données brutes

N°	Fichiers	Format	Périodes	Principales variables	Nbre de dossiers
1	Fichier principal du numéro d'assurance sociale masqué	Texte	1990-2017	7	10 415 104
2	Fichier de données normalisé/Ententes sur le développement du marché du travail	SAS	1996-2010	31	18 573 090
3	Nouveau fichier de données normalisé/Ententes sur le développement du marché du travail	SAS	2010-2017	31	4 371 816
4	Fichier de données normalisé/Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones	Texte	2010-2017	20	636 624
5	Fichier de données normalisé/Fonds pour l'emploi des Premières Nations	SAS	2011-2017	20	9 372
6	Fichier de données normalisé/Fonds pour les compétences et les partenariats	SAS	2010-2017	15	56 676
7	Fichier d'intervention du Système national des services d'emploi/Ententes sur le développement du marché du travail	Texte	1996-2004	11	3 017 199
8	Fichier de détail du Système national des services d'emploi/Ententes sur le développement du marché du travail	Texte	1996-2004	11	6 960 229
9	Fichier client du Système national des services d'emploi/Ententes sur le développement du marché du travail	Texte	1996-2004	8	9 488 709
10	Fonds pour la mise en valeur des ressources humaines/Ententes sur le développement du marché du travail	Texte	1996-2004	6	2 149 965



## Annexe B : Sources de données brutes (suite)

N°	Fichiers	Format	Périodes	Principales variables	N <sup>bre</sup> de dossiers
11	Système commun pour les subventions et les contributions/Ententes sur le développement du marché du travail – Fichier client	SAS	2004-2017	10	5 290 700
12	Système commun pour les subventions et les contributions/Ententes sur le développement du marché du travail – Fichier du plan d'action	SAS	2004-2017	15	3 226 144
13	Système commun pour les subventions et les contributions/Ententes sur le développement du marché du travail – Fichier d'intervention	SAS	2004-2017	20	6 722 241
14	Système commun pour les subventions et les contributions/Stratégie emploi jeunesse – Fichier client	SAS	2003-2017	10	247 465
15	Système commun pour les subventions et les contributions/Stratégie emploi jeunesse – Fichier du plan d'action	SAS	2003-2017	10	236 339
16	Système commun pour les subventions et les contributions/Stratégie emploi jeunesse – Fichier d'intervention	SAS	2003-2017	20	262 471



## Annexe B : Sources de données brutes (suite)

N°	Fichiers	Format	Périodes	Principales variables	N <sup>bre</sup> de dossiers
17	Relevé d'emploi	Texte	1990-2017	30	103 298 147
18	Fichier du profil vectoriel (partie 1 de l'assurance-emploi) : renseignements hebdomadaires sur les prestations d'assurance-emploi	Texte	1990-2017	50	267 433 222
19	Profil vectoriel : Code national des professions 2011	SAS	1990-2017	4	15 526 989
20	Profil vectoriel : Études	SAS	1990-2017	3	13 676 654
21	Fichier de données administratives sur l'impôt sur le revenu de l'Agence du revenu du Canada	SAS	1990-2015	15	195 079 732
22	Fichier de données administratives sur les revenus de l'Agence du revenu du Canada	SAS	1999-2015	15	188 323 170





## Annexe C : Entités

- 1. Entité individuelle
  - Ce sont des renseignements détaillés sur les caractéristiques fixes des prestataires d'assurance-emploi et des participants aux programmes actifs du marché du travail.
  - Elle contient les principales variables sociodémographiques, tirées de la source la plus fiable.
  - Ce fichier contient des dossiers pour la période de 1996 à 2017.
  - **Principaux éléments de données** : numéro de séquence, date de naissance, sexe, appartenance à une minorité visible, entrée sur le marché du travail, handicap et statut d'Autochtone.
  
- 2. Entité de données sur le Programme intégré du marché du travail
  - Cette entité est la principale source d'information sur les interventions des programmes actifs du marché du travail.
  - Elle a été créée par la modification, la fusion et la normalisation de données provenant de divers systèmes de collecte de données sur les programmes actifs du marché du travail d'Emploi et Développement social Canada.
  - Il existe un dossier par intervention.
  - Il peut y avoir plusieurs dossiers d'intervention par personne.
  - Ce fichier contient tous les dossiers des personnes qui ont participé à une intervention sur le marché du travail, telle qu'une entente sur le développement du marché du travail, la Stratégie emploi jeunesse et la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones de 1996 à 2016.
  - **Principaux éléments de données** : numéro de séquence, numéro de dossier, code de programme, code d'intervention, date de début de l'intervention, date de fin de l'intervention, code de résultat de l'intervention et province.



## Annexe C : entités (suite)

- 3. Entité de demandes et de prestations d'assurance-emploi
  - Chaque dossier de cette entité représente une demande d'assurance-emploi déposée par des personnes figurant dans la base de données.
  - Chaque dossier contient des renseignements sommaires sur une période de prestations d'assurance-emploi.
  - Chaque personne possède autant de dossiers dans cette entité que le nombre de périodes de prestations d'assurance-emploi qu'elle a établies pendant la période d'observation.
  - Ce fichier contient des renseignements sur les prestataires d'assurance-emploi et les non-prestataires, ainsi que sur leurs prestations, y compris la participation au programme du marché du travail de 1990 à 2016.
  - **Principaux éléments de données** : numéro de séquence, début de la période de prestations, date de début de la période de prestations, semaine de cessation des prestations selon le profil vectoriel (date de la dernière déclaration du prestataire), semaine de cessation de la période de prestations (date de fin de la demande d'assurance-emploi), bureau où la demande a été traitée, province, région économique, code de profession, montant des prestations hebdomadaires, gains assurés dans la période de calcul du taux, nombre de semaines assurées, type de prestations le plus récent, industrie de l'emploi avant le début de la période de prestations, code de cessation de la demande, nombre total des prestations reçues et motif de cessation d'emploi.
  
- 4. Entité de participation au programme
  - Chaque dossier dans cette entité représente une unité de participation au programme, définie comme une seule intervention ou une série d'interventions, qui déterminent conjointement les résultats sur le marché du travail pour chaque personne.
  - Ces interventions peuvent avoir été attribuées dans le cadre de différents programmes et avoir été coordonnées pour atteindre les objectifs personnels souhaités.
  - Dans cette entité, l'unité de participation est appelée « équivalent de plan d'action » et comprend une ou plusieurs interventions (telles que définies dans l'entité de données du Programme intégré du marché du travail) qui ont été attribuées dans un délai de 183 jours l'une par rapport à l'autre.
  - Chaque dossier de cette entité consiste en une unité d'analyse utilisée dans la définition des indicateurs de rendement et dans l'évaluation de l'impact net des programmes du marché du travail.
  - Il peut y avoir plusieurs équivalents de plan d'action par personne et plusieurs interventions par équivalent de plan d'action.
  - Ce fichier contient des dossiers pour la période de 1996 à 2017.
  - **Principaux éléments de données** : numéro de séquence, dates de début et de fin de l'équivalent de plan d'action, intervalle de sélection, catégorie principale de l'équivalent de plan d'action et nombre de jours d'écart.



## Annexe C : entités (suite)

- 5. Entité d'admissibilité au programme
  - Ce fichier indique si la personne ayant participé à une intervention sur le marché du travail est sélectionnée pour faire partie d'un groupe de comparaison potentiel ou non.
  - Le même candidat au groupe de comparaison peut avoir plusieurs dossiers de participation dans le même intervalle de sélection, chacun simulé dans le cadre d'un scénario de type d'intervention différent.
  - Les candidats au groupe de comparaison peuvent avoir des dossiers de participation simulés dans tous les intervalles de sélection auxquels ils étaient admissibles.
  - Ce fichier contient des dossiers pour la période de 1996 à 2016.
  - **Principaux éléments de données** : numéro de séquence, dates de début et de fin de l'équivalent de plan d'action et état de la participation par trimestre.
  
- 6. Entité de données sur le revenu
  - Chaque dossier de cette entité représente une déclaration de revenus produite par une personne figurant dans la base de données.
  - Un dossier de déclaration de revenus contient le revenu de la personne provenant de diverses sources, l'impôt provincial et fédéral sur le revenu, ainsi que certaines données démographiques (état matrimonial, nombre d'enfants pour lesquels le crédit de taxe sur les produits et services est demandé, revenu net du conjoint).
  - Chaque personne possède autant de dossiers de déclarations de revenus que le nombre de déclarations de revenus produites pendant la période d'observation.
  - Les données sur les déclarations de revenus ne sont disponibles que deux ans après leur collecte.
  - Ce fichier contient des données fiscales sur toutes les personnes qui ont présenté une déclaration de revenus canadienne pour la période de 1990 à 2015.
  - **Principaux éléments de données** : numéro de séquence, année d'imposition, province d'imposition, état matrimonial, frais de garde d'enfants, nombre de prestations pour enfants réclamées, revenu net d'entreprise, revenu net des commissions d'emploi, cotisations au Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec, cotisations au Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec à titre de travailleur indépendant, revenus figurant sur le T4, revenus agricoles nets, revenus de pêche nets, autres revenus d'emploi, autres revenus, sécurité de la vieillesse, aide sociale, revenu total, revenu total imposable, impôt provincial net déclaré, impôt fédéral net déclaré, revenu net du conjoint, gains autochtones.



## Annexe C : entités (suite)

- 7. Entité de données sur les gains
  - Les dossiers T4 supplémentaires contiennent des renseignements sur les gains bruts et assurables payés aux personnes par un employeur, diverses déductions, les gains autochtones non imposables et certaines données socioéconomiques.
  - Il existe un dossier T4 supplémentaire pour chaque employeur pour lequel la personne a travaillé au cours de chaque année civile.
  - Ces dossiers ne sont disponibles que deux ans après leur collecte.
  - Ce fichier contient des dossiers pour la période de 1990 à 2015.
  - **Principaux éléments de données** : numéro de séquence, année d'imposition, numéro d'identification d'entreprise, code de l'industrie, province d'emploi, gains bruts, gains assurés, prestations de pension et de logement, allocations de retraite aux Autochtones exonérées d'impôt, gains autochtones exonérés d'impôt, cotisations au Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec, cotisations d'assurance-emploi et cotisations syndicales.
  
- 8. Entité de données sur le relevé d'emploi
  - Un relevé d'emploi est émis par l'employeur à la cessation d'emploi de l'employé.
  - Le relevé d'emploi contient des renseignements essentiels pour présenter une demande d'assurance-emploi (date de début d'emploi, date de fin d'emploi, motif de la cessation d'emploi, gains assurables dans les 26 semaines précédant la cessation d'emploi, heures d'emploi assurable), ainsi que l'identifiant de l'employeur.
  - On émet un relevé d'emploi pour chaque cessation d'emploi d'une personne pendant la période d'observation.
  - Ce fichier contient des données longitudinales sur les cessations d'emploi de chaque personne. Il regroupe 100 % des participants au programme du marché du travail et de 20 % à 100 % des non-participants entre 1990 et 2016.
  - **Principaux éléments de données** : numéro de séquence, type d'emploi, date de fin d'emploi, date de début d'emploi, date de cessation d'emploi, date d'émission du relevé d'emploi, motif de la cessation d'emploi, heures d'emploi assurable dans les 52 semaines précédant la cessation d'emploi, identifiant de l'entreprise, code de l'industrie, début de la période de prestations au titre de l'assurance-emploi, le cas échéant, montant des gains assurables et nombre d'heures d'emploi assurable utilisés pour établir la demande d'assurance-emploi.
  
- 



## Annexe C : (suite)

- 9. Entité sur les épisodes de travail annuels
  - Cette entité est fondée sur la liaison d'un dossier T4 supplémentaire et du relevé d'emploi.
  - Dans cette entité, chaque dossier correspond à un épisode de travail au cours d'une année civile, c'est-à-dire une période d'emploi continue pour un certain employeur au cours d'une année civile.
  - Lorsque cette personne cesse de travailler pour un certain employeur, l'épisode de travail prend fin à la date de cessation d'emploi. Si cette personne reprend son poste, un nouvel épisode de travail pour ce même employeur s'amorce à la date de retour au travail.
  - Ce fichier comprend des données sur 100 % des participants et sur 20 % à 100 % des non-participants entre 1996 et 2017.
  - **Principaux éléments de données** : numéro de séquence, première date d'un épisode de travail annuel, dernière date d'un épisode de travail annuel, rémunération hebdomadaire moyenne, rémunération autochtone moyenne et type d'épisode de travail.
  
- 10. Entité des activités hebdomadaires
  - Cette entité regroupe toutes les entités afin de faire ressortir, à l'aide d'un vecteur analytique, des remarques pour chaque semaine de la période d'observation.
  - Chaque personne possède autant de dossiers dans cette entité que le nombre de semaines pendant la période d'observation.
  - Chaque dossier détaille une foule de données sur une personne pour une semaine donnée, comme le statut d'assurance-emploi, la participation au programme, l'admissibilité au programme, les revenus figurant sur le T4, les gains autochtones et l'épisode de travail en cours.
  - Il contient des renseignements sur les prestataires d'assurance-emploi, ainsi que sur leurs prestations, y compris la participation au programme du marché du travail de 1990 à 2016.
  - **Principaux éléments de données** : numéro de séquence, code de semaine, statut d'assurance-emploi, type d'assurance-emploi, montant d'assurance-emploi, gains déclarés, participation/admissibilité, position de conflit, combinaison d'interventions, revenus figurant au T4 et gains autochtones.



# Analyse des impacts différentiels de la participation aux prestations d'emploi et mesures de soutien

Séance d'information

24 janvier 2018



## Objet

- Présente l'exemple de la production d'impacts différentiels pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi qui ont participé à des prestations d'emploi et mesures de soutien (PEMS) offertes dans le cadre des Ententes sur le développement du marché du travail (EDMT).
- Contenu :
  - Contexte
  - Méthodologie pour l'analyse des impacts différentiels
  - Résultats
  - Conclusion
  - Autres études



## Contexte

- L'analyse vise la plupart des prestataires actifs qui ont commencé à participer aux PEMS entre le 1er avril 2002 et le 31 mars 2005 dans l'ensemble du Canada.
  - Les prestataires actifs sont ceux qui ont commencé à participer aux PEMS alors qu'ils touchaient des prestations d'assurance-emploi.
- Quatre catégories de PEMS ont été examinées :
  - **Le développement des compétences** permet aux participants d'acquérir des compétences professionnelles en leur procurant de l'aide financière pour suivre des cours en classe. Des investissements sont faits dans les domaines de la formation professionnelle, de la formation axée sur les compétences essentielles, de la formation de base des adultes et de la formation linguistique.
  - Les participants peuvent acquérir de l'expérience en milieu de travail grâce au programme de **subventions salariales ciblées**, qui fournit de l'aide financière aux employeurs pour le paiement des salaires des participants.
  - Les projets du programme de **partenariats pour la création d'emplois** donnent aux participants l'occasion d'acquérir de l'expérience de travail. Les activités des projets jouent un rôle dans le développement de la collectivité et de l'économie locale.
  - Les **services d'aide à l'emploi** permettent aux chômeurs d'obtenir des services de soutien en matière d'emploi. Ces services peuvent inclure : le counselling individuel, les plans d'action, l'aide à la recherche d'emploi, les clubs de recherche d'emploi et la gestion de cas.





## Méthodologie

- Utilisation de l'appariement par score de propension (appariement par noyau), combiné à la méthode des doubles différences.
  - La pondération selon la probabilité inverse et la méthode du plus proche voisin ont été utilisées pour valider les résultats.
- Jusqu'à 75 variables ont été utilisées dans le modèle d'appariement par score de propension, notamment :
  - L'âge, le sexe, le statut d'Autochtone, le handicap, le statut d'immigrant, l'appartenance à une minorité visible, l'état matrimonial, le lieu (région de l'assurance-emploi).
  - Les niveaux de compétence (CNP), le type d'industrie (SCIAN) de la profession avant la participation, la raison de la cessation d'emploi et les nouveaux arrivants au marché du travail.
  - La participation antérieure aux PEMS au cours des cinq années précédant la participation.
  - Les heures assurées, les gains, l'utilisation de prestations d'assurance-emploi, l'utilisation de prestations d'aide sociale au cours des cinq années précédant la participation.
- L'unité d'analyse utilisée pour examiner les impacts différentiels était l'équivalent du plan d'action, qui regroupe toutes les interventions de PEMS auxquelles une personne a participé à six mois d'intervalle ou moins (c.-à-d. un écart de six mois ou moins entre la fin d'une intervention et le début de la suivante).



## Méthodologie (suite)

- Le tableau suivant présente le nombre de participants et de groupe de comparaison. Les membres du groupe de comparaison étaient des prestataires actifs de l'assurance-emploi qui n'avaient pas participé aux PEMS au cours de la période de référence de 2002 à 2005.

	Participants		Groupe de comparaison		Ratio participants : groupe de comparaison
	Échantillon sélectionné	Nombre de personnes	Échantillon sélectionné	Nombre de personnes	
<b>Développement des compétences</b>	50 % de tous les participants	63 481	5 % des membres du groupe de comparaison éligibles	274 062	1:4
<b>Subventions salariales ciblées</b>	100 %	18 767	10 % des membres du groupe de comparaison éligibles	263 176	1:14
<b>Partenariats pour la création d'emplois</b>	100 %	5 055	10 % des membres du groupe de comparaison éligibles	288 055	1:57
<b>Services d'aide à l'emploi</b>	10 % de tous les participants	37 382	5 % des membres du groupe de comparaison éligibles	146 284	1:4
<b>Total</b>	<b>s.o.</b>	<b>145 373</b>	<b>s.o.</b>	<b>1 232 040</b>	<b>s.o.</b>



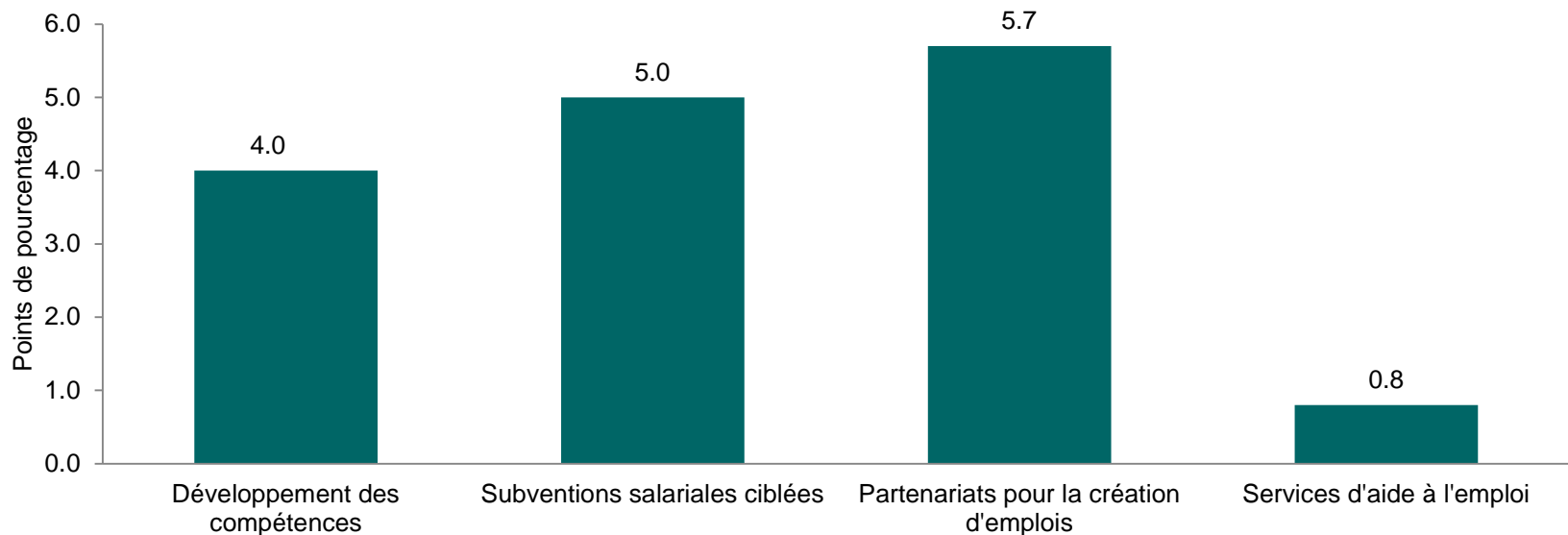
## Méthodologie (suite)

- Les impacts différentiels ont été estimés pour la période du programme et la période postérieure au programme :
  - la période de participation (c.-à-d. l'année du début de la participation et l'année suivante)
  - les cinq années suivant la fin de la participation
  - la période cumulative postérieure au programme
  - la période cumulative du programme et postérieure au programme
- Les impacts ont été estimés pour les indicateurs suivants :
  - les revenus d'emploi et de travail indépendant
  - l'incidence de l'emploi
  - le montant des prestations d'assurance-emploi perçues
  - le nombre de semaines pendant lesquelles des prestations d'assurance-emploi ont été reçues
  - le montant des prestations d'aide sociale touchées
  - le niveau de dépendance au soutien du revenu (c.-à-d. le ratio du total des prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale perçues divisé par toutes les sources de revenu et de gains)



## Résultats – Les participants sont plus susceptibles d'occuper un emploi que les non-participants

Variation de la probabilité d'occuper un emploi chez les participants par rapport aux non-participants (moyenne annuelle des cinq années après la participation)

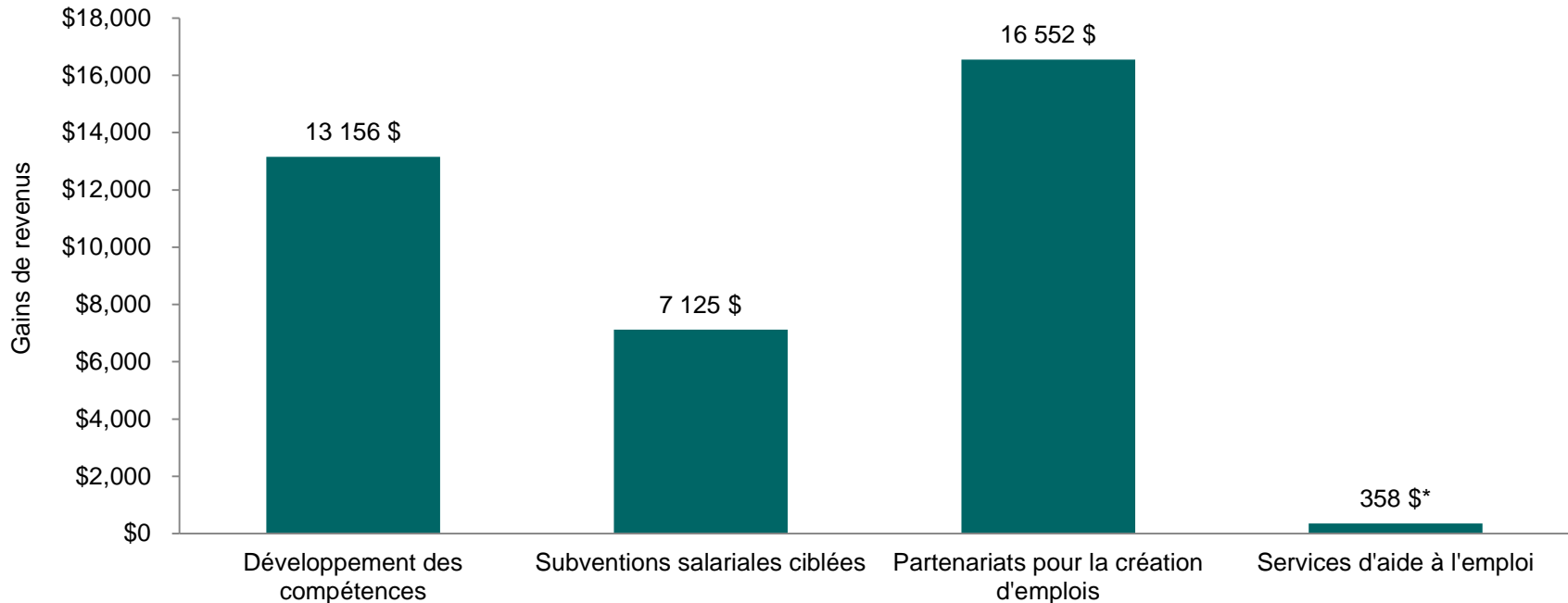


- Les services d'aide à l'emploi tels que le counselling, l'aide à la recherche d'emploi et la gestion de cas sont des activités relativement modestes. Elles ne sont pas susceptibles, à elles seules, d'avoir des effets substantiels sur la situation des participants sur le marché du travail.
- Le fait d'offrir des services d'aide à l'emploi plus tôt dans le processus de demandes de prestations d'assurance-emploi (au cours des quatre premières semaines) entraîne de plus grands effets positifs (Étude sur le moment de la participation).



## Résultats – Les participants ont vu leur rémunération augmenter par rapport aux non-participants

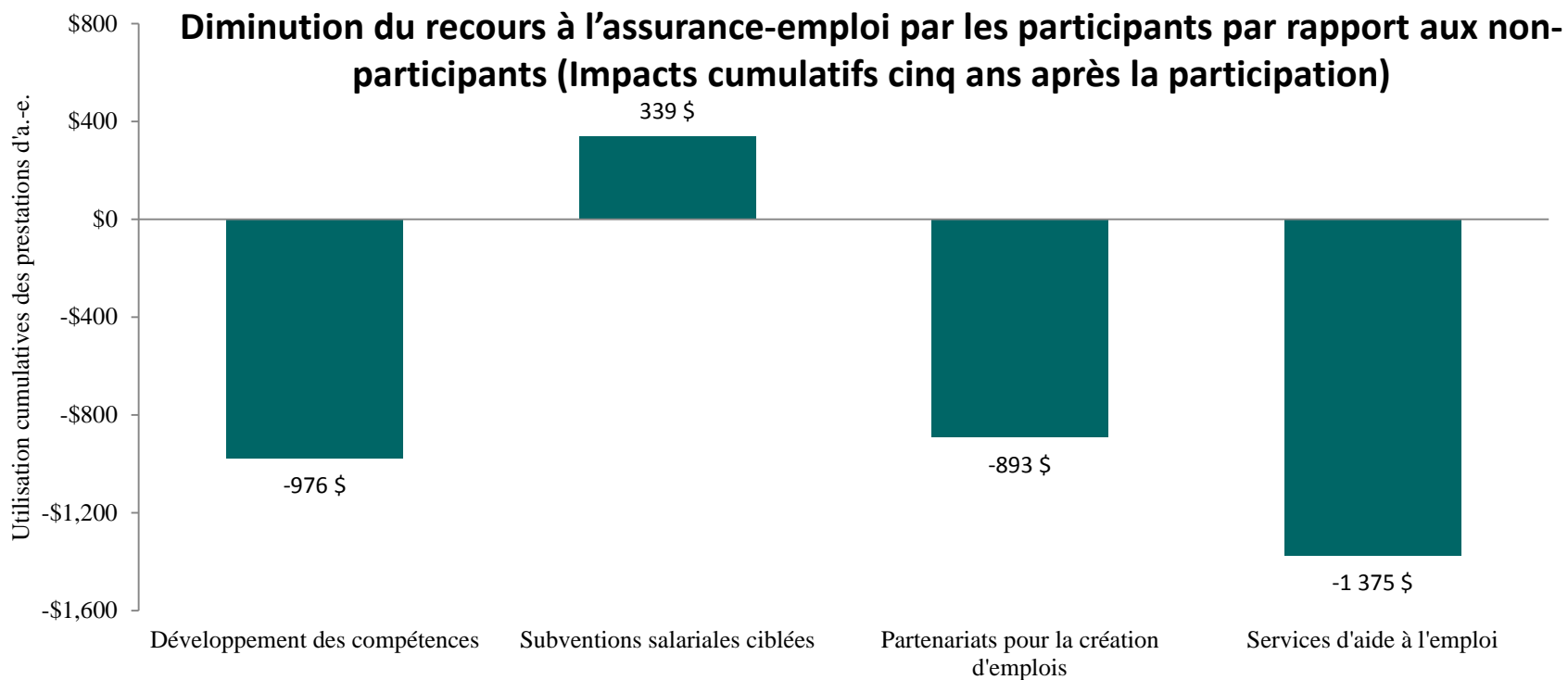
**Hausse de la rémunération des participants par rapport aux non-participants  
(Hausse cumulative des gains cinq ans après la participation)**



\* L'estimation n'est pas statistiquement significative à un seuil de confiance de 95 %.



## Résultats – La plupart des participants ont diminué leur recours à l'assurance-emploi



- Il n'est pas surprenant d'observer une hausse du recours à l'assurance-emploi chez les prestataires actifs ayant participé au programme de subventions salariales ciblées, étant donné qu'ils sont devenus admissibles pendant qu'ils travaillaient (dans le cadre de leur participation au programme).



## Conclusion

- Les PEMS atteignent les objectifs fixés, car elles sont généralement efficaces pour améliorer les revenus d'emploi et l'incidence de l'emploi ainsi que pour réduire le recours à l'assurance-emploi pour les prestataires actifs.



## Autres études

- Analyse des impacts différentiels pour la cohorte de participants de 2007-2008.
- Impacts différentiels par groupe d'âge et par sexe.
- Analyse coûts-avantages.
- Moment de la participation aux Services d'aide à l'emploi.
- Étude sur l'hétérogénéité des effets de traitement.
- Impacts différentiels pour les divers types de participants et sous-groupes tels que les travailleurs de longue date licenciés, les utilisateurs fréquents de l'assurance-emploi et les travailleurs saisonniers.
- Quels sont les résultats sur le marché du travail et les impacts différentiels pour les participants autochtones qui vivent en milieu rural comparativement à ceux qui vivent en milieu urbain?
- Quels programmes et services sont les plus efficaces pour les jeunes (EDMT comparativement à la Stratégie emploi jeunesse)?
- Élaboration et mise à l'essai d'un outil de référence statistique.







# Analyse des prestations de revenu de l'assurance-emploi

Séance d'information

24 janvier 2018



# Objectif

Présenter une partie de l'analyse constituée au fil des années en utilisant les relevés d'emploi, le profil vectoriel et les fichiers vectoriels pour effectuer l'évaluation des prestations de revenu de l'assurance-emploi

# Contenu

- Types de prestations
- Thèmes d'évaluation
- Exemples de méthodes utilisées
- Exemples d'indicateurs
- Exemples d'études
  1. Analyse descriptive de la mise à pied sur le marché du travail
  2. Analyse de l'impact de la prolongation des prestations d'assurance-emploi pour les travailleurs de longue date
  3. Analyse de l'impact des projets pilotes et de l'initiative concernant la prolongation
- Projets d'évaluation terminés et en cours



## Types de prestations

	(en millions de dollars)	Part (%)
Prestations régulières	12 122,2 \$	68,6 %
Prestations pour travail partagé	38,8 \$	0,2 %
Prestations de pêcheur	272,3 \$	1,5 %
Prestations spéciales	5 249,6 \$	29,7 %
Prestations parentales	2 643,5 \$	50,4 %
Prestations de maladie	1 456,0 \$	27,7 %
Prestations de maternité	1 110,9 \$	21,2 %
Prestations de compassion	18,4 \$	0,3 %
Prestations pour les parents d'enfants gravement malades	20,9 \$	0,4 %

Montants versés en prestations d'assurance-emploi par type de prestation, Canada, 2015-2016; Source : Rapport de contrôle et d'évaluation de l'assurance-emploi pour l'exercice débutant le 1<sup>er</sup> avril 2015 et terminant le 31 mars 2016, chapitre 2, section 1.1.



## Thèmes d'évaluation

- Couverture, cotisations, admissibilité selon la situation socioéconomique et le type de prestataire
- Emploi avant et après la période de prestations
- Recours aux prestations par prestataires et entreprises
- Répercussions des changements liés à la conception du programme

## Exemples de méthodes utilisées

- Description
- Écarts dans les différences
- Discontinuité de la régression
- Données régionales longitudinales par panel
- Avant et après
- Effets fixes



## Exemples d'indicateurs

- Pourcentage de personnes ayant subi une cessation d'emploi qui ont accumulé suffisamment d'heures assurables pour se qualifier
- Montant de prestations d'assurance-emploi versées et nombre de semaines pendant lesquelles des prestations ont été versées
- Taux d'épuisement des prestations : pourcentage de demandes de prestations régulières pures pour lesquelles toutes les semaines de prestations régulières ont été payées
- Probabilité de travailler pendant une période de prestations
- Revenus après la période de prestations



## Exemple d'étude 1. Analyse descriptive de la mise à pied sur le marché du travail

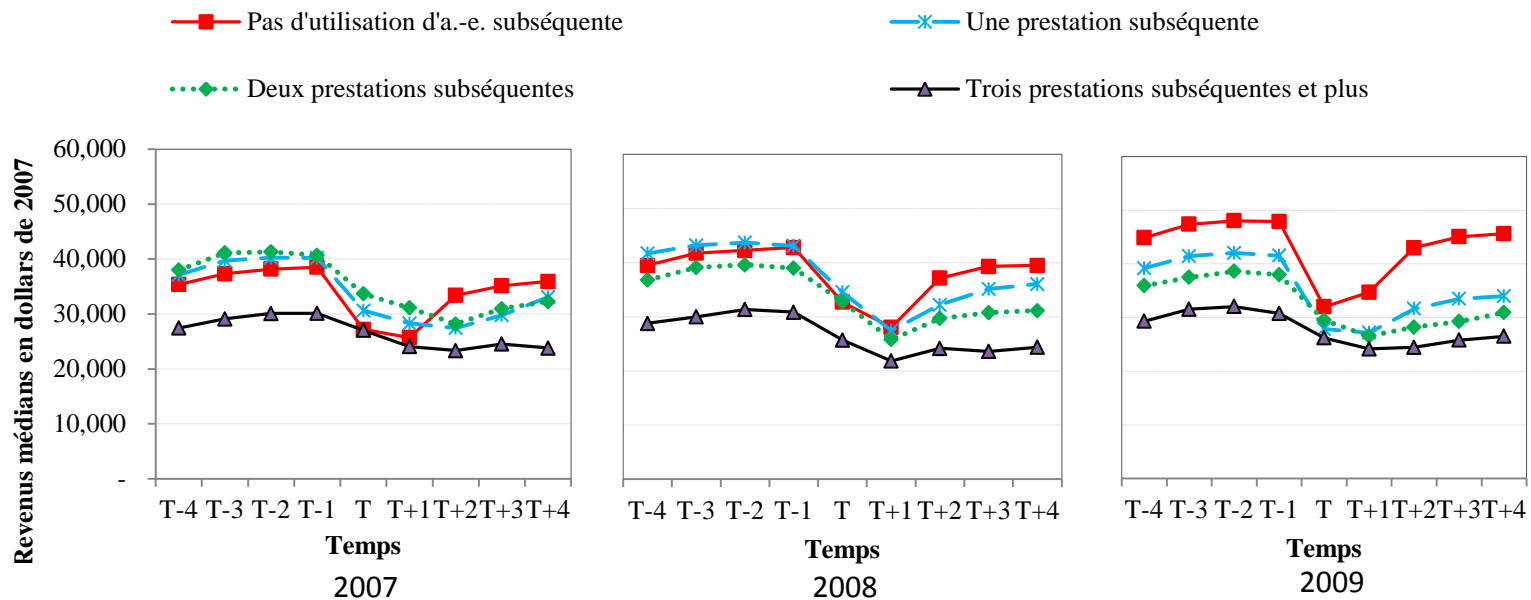
### Questions

- Quelles sont les caractéristiques des nouveaux prestataires mis à pied selon l'âge, l'industrie, le sexe, le niveau de revenu d'emploi et l'utilisation de l'assurance-emploi?
- À quelle fréquence le fait d'utiliser une première fois l'assurance-emploi après une période de stabilité en emploi est-il associé à une utilisation plus fréquente de l'assurance-emploi par la suite?
- Comment sont associés les revenus d'emploi et une utilisation subséquente unique? Et dans le cas d'utilisations multiples?



# Exemple d'étude 1. Analyse descriptive de la mise à pied sur le marché du travail (suite)

Revenus d'emploi des nouveaux prestataires mis à pied ayant des revenus d'emploi continus à la suite de la mise à pied, selon l'utilisation subséquente de l'assurance-emploi, cohortes de 2007 à 2009



## Exemple d'étude 2. Analyse de l'impact de la prolongation de la période de prestations d'assurance-emploi pour les travailleurs de longue date

- Au cours du ralentissement de 2008-2009, le régime d'assurance-emploi a offert des semaines de prestations supplémentaires aux travailleurs de longue date) au titre de la *prolongation de la période de prestations régulières d'assurance-emploi pour les travailleurs de longue date*.
- Même si cette initiative était l'une des nombreuses initiatives visant à stimuler les dépenses, elle a aussi servi d'expérience naturelle pour évaluer l'impact des prestations prolongées sur le revenu après une période de prestations.

### Questions

- À quoi ressemblait le revenu après la période de chômage pour les prestataires d'assurance-emploi (et les travailleurs de longue date en particulier)?
- Est-ce que le droit aux prestations supplémentaires a permis d'améliorer le revenu pour les prestataires à la suite de leur période de chômage?





## Exemple d'étude 2. Analyse de l'impact de la prolongation de la période de prestations d'assurance-emploi pour les travailleurs de longue date (suite)

Résultats des régressions – logarithme du revenu 2012 des 5 semaines – les travailleurs de longue date indiquent l'effet moyen local du traitement (EMLT)

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3	
	Coefficient	TA	Coefficient	TA	Coefficient	TA
Travailleurs de longue date	0.005	0.089	0.209	0.145	0.038	0.113
5 semaines	0.011	0.011	<b>0.096*</b>	0.048	0.029	0.025
Travailleurs de longue date * 5 semaines	<b>-0.037*</b>	0.014	-0.102	0.058	<b>-0.062*</b>	0.032
5 semaines carrées			-0.008	0.004	-0.002	0.001
Travailleurs de longue date * 5 semaines carrées			0.010	0.005	0.001	0.002
Observations		7,199		7,199		10,757
Largeur de bande		+/- 10		+/- 10		+/- 15

5 semaines : Les prestataires ont reçu un maximum de 35 semaines de prestations régulières d'assurance-emploi dans les 5 années précédentes (variable d'impulsion)

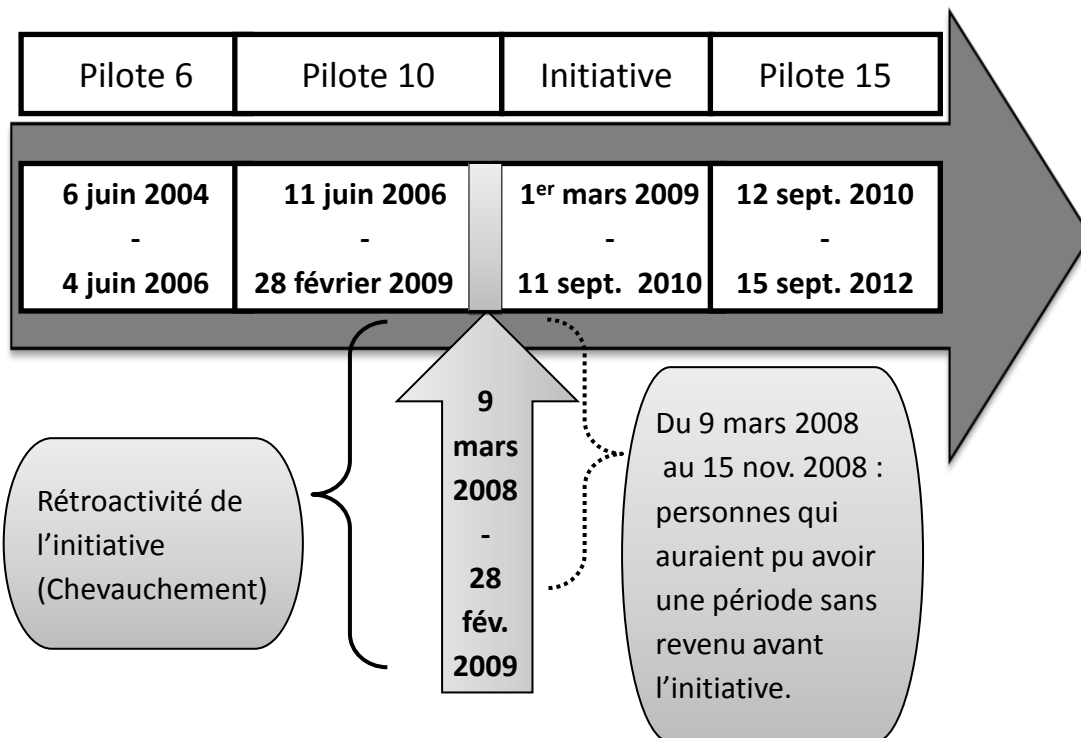
Les modèles se servent aussi de contrôles (âge, genre, province, participation au marché du travail) sans avoir une incidence sur les résultats

\* Indique la signification statistique au seuil de confiance de 5 %



## Exemple d'étude 3. Projets pilotes et initiative visant la prolongation de la période de prestations régulières d'assurance-emploi

### Périodes d'application des projets pilotes et de l'initiative



- **Initiative visant la prolongation des prestations régulières** : augmenter de cinq semaines à l'échelle nationale les prestations régulières payables jusqu'à un maximum de 50 semaines
- **Projet pilote n° 15 visant l'accroissement des prestations** : fournir cinq semaines additionnelles de prestations régulières payables jusqu'au maximum de 45 semaines dans 21 régions économiques de l'assurance-emploi où le chômage était élevé

### Exemple d'étude 3. Projets pilotes et initiative visant la prolongation de la période de prestations régulières d'assurance-emploi (suite)

Mesure de résultat	Variables corrélées pertinentes	Coefficients	P>t	Intervalle de confiance à 95%		N
Durée des prestations (en semaines)	Projets pilotes 6 et 10* Régions non visées	-1,64	0,00	-2,45	-0,83	726 039
	Projet pilote 15* Régions non visées	-1,45	0,00	-2,02	-0,88	
	sans prolongation	-1,31	0,00	-1,90	-0,73	
Taux d'épuisement des prestations a) (points de %)	Projets pilotes 6 et 10* Régions non visées	5,3	-	1,34	9,18	726 039
	Projet pilote 15* Régions non visées	5,2	-	2,53	7,85	
	sans prolongation	7,0	-	4,29	9,64	
Taux d'utilisation des prestations régulières (%)	Projets pilotes 6 et 10* Régions non visées	-1,85	0,094	-4,03	0,32	726 039
	Projet pilote 15* Régions non visées	-0,75	0,253	-2,06	0,55	
	sans prolongation	-0,21	0,747	-1,54	1,11	

Source : Données administratives de l'assurance-emploi

a) : effet marginal moyen



# Projets d'évaluation terminés ou en cours

## Terminés

- 2010. Évaluation du projet pilote de prolongation de cinq semaines des prestations d'assurance-emploi : de 2004 à 2009
- 2011. Évaluation sommative des personnes qui deviennent ou redeviennent membres de la population active
- 2014. Évaluation sur la prolongation des prestations régulières d'assurance-emploi pour les travailleurs de longue date
- 2014. Évaluation de l'initiative Aide à la transition de carrière
- 2015. Évaluation des projets pilotes de l'assurance-emploi visant le calcul du taux de prestation selon les quatorze semaines dont la rémunération assurable du prestataire est la plus élevée et visant à faciliter l'accès aux prestations d'emploi et de chômage pour les personnes qui deviennent ou redeviennent membres de la population active
- 2016. Évaluation du programme de Travail partagé
- 2016. Évaluation du programme de prestations spéciales d'assurance-emploi pour les travailleurs autonomes
- Évaluation de l'Initiative visant la prolongation des prestations régulières d'assurance-emploi et du projet pilote n° 15 visant l'accroissement des prestations
- 2018. Évaluation des projets pilotes concernant le travail pendant une période de prestations (rapport final rédigé)
- 2018. Évaluation de l'initiative Jumeler les Canadiens et les Canadiennes aux emplois disponibles (rapport final rédigé)

**Des études supplémentaires sont aussi réalisées chaque année afin de contribuer à la préparation du Rapport de contrôle et d'évaluation de l'assurance-emploi**

## En cours

- Évaluation de Guichet-Emplois
- Évaluation des résultats sur le marché du travail
- Évaluation des prestations de maladie de l'assurance-emploi
- Évaluation de la prestation d'assurance-emploi pour les parents d'enfants gravement malades

